

« L'avenir ne se prévoit pas. Il se prépare... »

Pour la S.I.C.A.E., ce fut, en partie, l'enfouissement des réseaux électriques



« Comme la machine, plus les réseaux se perfectionnent, plus ils doivent s'effacer derrière leur rôle. Il semble que tout l'effort industriel de l'homme n'aboutisse comme signe visible qu'à la simplicité, comme s'il fallait l'expérience de plusieurs générations pour dégager peu à peu la courbe d'une colonne, d'une carène ou d'un fuselage d'avion, jusqu'à leur rendre la pureté élémentaire, jusqu'à ce qu'on ne les remarque plus ».

*Propos empruntés à
Antoine de Saint Exupéry*

Octobre 1979 – Janvier 2009

30 ans déjà que je suis Directeur de la S. I. C. A. E. et ce fut pour moi une chance de diriger celle-ci.

Grâce à cela, j'ai eu une belle vie, bien remplie, motivante et épanouissante.

L'attention, l'écoute et la confiance de beaucoup d'entre vous ont permis à notre Entreprise de construire un réseau de distribution de grande qualité, alliant robustesse, technologie de pointe et respect de l'environnement.

L'heure est à présent venue pour moi de me consacrer à de nouvelles activités...

et je tenais à remercier tous ceux qui m'ont aidé dans ma mission durant toutes ces années, Elus, Citoyens sans oublier le Personnel de la S. I. C. A. E., d'hier et d'aujourd'hui, permettant le bon fonctionnement de votre Service Public de Proximité.

Il est des « hommes » que je ne pourrai oublier...

Mon souhait le plus cher est que notre belle région du Sud de l'Essonne poursuive son essor et son développement dans le respect des hommes et de la nature.

Bien respectueusement



François MURY



Illuminations de fin d'année : quelques précautions !



Chaque année, pour les fêtes de Noël, de nombreuses personnes décorent leurs maisons, leurs arbres, etc... Cependant, l'utilisation de motifs lumineux décoratifs peut s'avérer dangereuse par simple négligence ou suite à une mauvaise installation.

Voici quelques conseils importants :

- Utilisez toujours du matériel conforme aux normes françaises NF et respectez la notice d'utilisation.
- Vérifiez que le motif lumineux est prévu pour un usage extérieur.
- Les rallonges doivent avoir des broches protégées, une jupe de protection et être insérées dans un bloc étanche.
- Installez un disjoncteur différentiel à haute sensibilité capable d'interrompre le courant sur la ligne en cas de défaut d'isolement.
- Ne jamais intervenir sur une guirlande sans l'avoir au préalable débranchée.

Simplifiez-vous la vie, optez pour la mensualisation !

Pourquoi choisir le prélèvement mensuel ?

Pour une tranquillité, sécurité, simplicité ... et vous équilibrez votre budget sans y penser !

Un échéancier vous sera proposé, il sera calculé avec vos consommations antérieures.

Le relevé trimestriel de votre compteur est maintenu afin de vous établir un « relevé d'information » qui vous permettra d'évaluer si les échéances sont adaptées, et de contrôler la facture de régularisation en fin d'année.

Ce formulaire est disponible sur simple demande **Service Facturation** au 01.69.90.65.38 ou sur notre site internet www.sicae-lfa.fr



Attention !

Actuellement des entreprises se présentant comme « partenaires de la SICAE » procèdent à du démarchage pour des bilans thermiques, des contrôles d'installations et des conseils pour des pompes à chaleur.

Notre société n'a pas de contrat de partenariat avec ces entreprises.

Soyez prudents !!!

Le Directeur et l'ensemble du Personnel de la SICAE vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

